

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 29 MARS 2023
LISTE DES DELIBERATIONS
(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro	Objet	Vote
25.01	Approbation du Compte Financier Unique 2024	Approuvé à l'unanimité
25.02	Affectation du résultat 2024	Approuvé à l'unanimité
25.03	Approbation du Budget primitif 2025	Approuvé à l'unanimité
25.04	Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement	Approuvé à l'unanimité
25.05	Autorisation de signature de la convention du Fonds de Solidarité Logement	Approuvé à l'unanimité